

Approbation du compte-rendu du Conseil
d'Administration du 8 novembre 2021.

Conseil d'administration du 14 mars 2022

Délibération 2022/03/CA-019

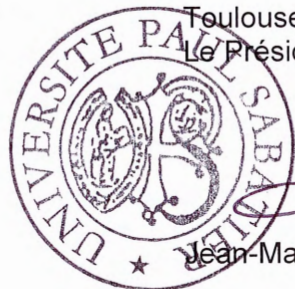

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le compte-rendu du Conseil d'Administration du 8 novembre 2021.

Toulouse, le 14 mars 2022

Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 35
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0